

Vivre en résidence... : M. et Mme Martin, ces privilégiés...

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **1 (1970-1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. et Mme Martin, ces privilégiés...

Depuis quelques jours, M. et Mme Ulysse Martin-Boget se sont installés dans une nouvelle existence. Après avoir longuement réfléchi, pesé le pour et le contre, ils ont pris une décision «héroïque», comme aime à le dire M. Martin. «Mais, ajoute-t-il, c'est un héroïsme qui a déjà été récompensé».

L'histoire du couple Martin ressemble à celle de milliers de retraités suisses. Seul l'épilogue est différent parce qu'il se situe dans un contexte nouveau, unique dans ce pays où les conquêtes sociales sont encore modestes pour beaucoup de gens.

Heureusement pour eux, les Martin ne sont pas des économiquement faibles. Ils ne sont pas riches non plus. Disons qu'ils sont à l'aise. Ils appartiennent à ce qu'on appelle la «classe moyenne».

Budget équilibré

M. Ulysse Martin a travaillé pendant 40 ans dans la même usine de mécanique fine, située dans le nord du pays, à peu de distance de la frontière des langues. Quarante années de fidélité au même atelier, à la même famille de patrons, cela mérite un coup de chapeau. Homme prévoyant, secondé avec efficacité par sa femme, M. Martin a économisé toute sa vie active durant, mois après mois, sans devoir pour autant se priver de ces petites choses agréables qui permettent de mieux supporter les grosses choses désagréables: impôts, maladie, etc. Ses débuts furent modestes. Par son travail, il sut améliorer sa situation et élever ses deux gosses dans une ambiance confortable, grâce à un budget bien équilibré. A la fin de sa vie active, il gagnait 2300 francs et des poussières par mois.



Les deux garçons se sont mariés; ils ont de bons métiers. La prévoyance des parents et – il faut le dire – l'absence de tout «coup dur» grave, leur a permis, à ces parents, d'arriver sans effroi au jour du repos obligatoire. Une bonne retraite, un petit magot, l'AVS, une assurance maladie. De quoi envisager l'avenir avec un sourire confiant. Bref, le jour arriva où le couple Martin se mit à envisager la meilleure façon de vivre en savourant cette retraite bien gagnée.

Deux possibilités

Plusieurs solutions s'offraient. Parmi celles-ci, après une étude minutieuse, deux possibilités furent retenues: rester chez soi ou (M. de La Palice aurait tenu le même langage)... aller vivre ailleurs!

Rester chez soi présentait des inconvénients certains. Pour un retraité qui, du fait de la retraite, voit son revenu baisser d'un bon tiers, le loyer de l'appartement s'avérait un peu lourd. Au surplus, il fallait envisager le pire: la maladie ou la mort qui surviennent en général sans avertissement préalable, et qui divisent le couple par deux. Ce serait alors, pour le survivant, la solitude pesante, la tristesse du foyer devenu silencieux, la peur d'un lendemain non exempt de menaces.

Alors, que faire?

Les Martin se renseignèrent un peu partout, visitant des maisons spécialisées, des pensions pour retraités... Avant toute chose, ils tenaient à conserver leur intimité et un foyer qui serait bien à eux, avec leurs meubles, leurs souvenirs et l'ambiance à laquelle ils sont attachés.

C'est alors qu'apprenant la création à Rolle d'une «Résidence du 3e Age», la première de Suisse, ils firent le déplacement. Ils visitèrent la grande maison moderne de fond en comble, les locaux communs confortables, bien meublés, et les appartements disponibles. Tous ces appartements (60) étant rigoureusement identiques, le choix ne posait aucun problème. Un petit hall d'entrée, une salle de bain-W.C. dernier cri, un grand living-chambre à coucher, une loggia agrémentée d'un bac destiné au jardinage, une vue merveilleuse sur le Léman et la Haute-Savoie... C'était bigrement tentant. Leur guide leur expliqua que s'ils se décidaient à acheter (il est possible



de louer) ils seraient également propriétaires d'un soixantième des locaux communs (salons, salle à manger, salle de jeux, de TV, bibliothèque) et de leurs meubles. Les visiteurs furent conquis. On leur montra aussi de vastes locaux vides que les habitants de l'immeuble ont toute latitude d'aménager en salle de culture physique, de bricolage, etc. Tout cela était bien tentant, mais sans doute au-dessus de leurs moyens...

Un placement confortable

C'est alors qu'on aborda les questions sérieuses, celles relatives à la dépense. Les Martin apprirent que moyennant une mise de fonds de quelques dizaines de milliers de francs, ils pourraient vivre à la « Résidence », pension complète, charges et tous frais compris, pour 18,70 francs par personne et par jour. Sur désir, une bonne partie de la somme nécessaire pourrait être obtenue par prêt hypothécaire. A leur mort, leurs héritiers pourraient revendre l'appartement, le louer ou l'habiter. C'était ce qu'on appelle un placement.

Les Martin se livrèrent à de petits calculs et décidèrent d'acheter. Les avantages étaient nombreux: vie privée garantie, s'harmonisant avec une vie communautaire évitant tout risque de solitude; soins constants; repas préparés selon les meilleures traditions; régimes surveillés par une infirmière attachée à demeure à la maison; ménage fait chaque jour par un personnel spécialisé; pas de souci de lessive; loisirs...

Trois semaines se sont écoulées depuis que les Martin vivent leur nouvelle existence. Ils se sont fait des amis, et un collègue du chef de famille, employé de bureau retraité de la même localité, a décidé de suivre son exemple. En avril prochain, il s'installera à la « Résidence » avec sa femme. Cela promet de fameuses parties de jass!

Les Martin, comme tous les hôtes de la « Résidence » de Rolle sont des privilégiés. Ils en sont conscients et n'oublient pas que tant de leurs semblables doivent se contenter de beaucoup moins...

Il nous a paru intéressant d'exposer une solution qui s'offre à la classe moyenne, cette classe moyenne qui est la plus nombreuses presque partout. Par la suite, nous envisagerons les solutions qui s'offrent aux bourses plus modestes.

g.



(Les personnes qui ont eu la gentillesse de figurer sur nos photos ne sont naturellement pas celles du récit.)

Surdité

Nous sommes fournisseurs officiels de l'**ASSURANCE-INVALIDITÉ** et de l'**AVS-complémentaire**. Donc, si vous êtes dur d'oreilles et que vous avez besoin d'un appareil de surdité, veuillez vous adresser à nous, car nous nous occuperons de toutes formalités pour l'Assurance-Invalidité et pour l'AVS-complémentaire. Veuillez découper cette annonce en indiquant votre adresse et votre âge.

POUR UN BON APPAREIL - UNE BONNE ADRESSE

BOUVIER frères

43 bis, av. de la Gare, 1000 Lausanne, tél. 021/23 12 45

Nom :

Adresse :

Ville :

Age :